

K.C.P.O. SAISON 2026-2027 - LETTRE DE DECHARGE DE RESPONSABILITE

En l'absence de certificat médical pour le fitness – le pilâtes – le TAI CHI

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) ... née le Demeurant à
..... déclare avoir été informé(e) que le
certificat médical n'est plus obligatoire à la suite de mon adhésion, je décharge donc
totalement et d'une manière indéterminée, de toute responsabilité l'Association KCPO ,
en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception,
de blessures, ayant lieu lors des cours de fitness – pilâtes – tai-chi – (le club couvre ses
adhérents (MAIF responsabilité civile) pour les dommages qu'ils causeraient mais c'est
l'assurance personnelle de chacun qui sera prise en compte dans le cas d'un accident
personnel.



A Paimboeuf le

Signature